Bulletin d'information de l'Organisation internationale des bois tropicaux, destiné à promouvoir la conservation et la mise en valeur durable des forêts tropicales



Maîtriser la gouvernance

u cours de la décennie passée, la question de gouvernance des forêts a pris de plus en plus d'importance dans les débats internationaux et nationaux sur la foresterie. Il y a tout lieu de se féliciter de l'évolution d'une situation qui régnait il y a encore quelques années, lorsque les pays et les organisations internationales abordaient ce sujet avec circonspection et se montraient allergiques aux questions telles que la corruption et les activités illégales basées sur les forêts.

En termes simples, la gouvernance des forêts se rapporte à la manière dont les pouvoirs et les contrôles sont exercés sur les ressources forestières. La Banque mondiale a estimé en 2007 qu'une mauvaise gouvernance des forêts entraînait,

pour le marché et les gouvernements, des pertes de revenus de l'ordre de 10 à 15 milliards de dollars EU par an. Reconnaissant l'impact de telles pertes, presque tous les pays tropicaux se sont embarqués ces dernières années dans des processus destinés à améliorer la gouvernance du secteur forestier, notamment par un réexamen des législations existantes et l'introduction de nouvelles lois, la mise en place de nouveaux organismes de surveillance (ou le renforcement de ceux qui existaient) et l'emploi de nouvelles

technologies de suivi et/ou de gestion. Cependant, un bon nombre de ces mêmes pays sont les premiers à reconnaître que des défis et

A l'intérieur > Etats fragiles > Gouvernance au Guyana > REDD ou huile de palme > Marché du Royaume-Uni...

Table des matières

... Suite de l'éditorial

Désintégration de l'Etat et corruption défis pour la politique forestière	<i>3</i>
Respecter la légalité	7
Les forêts naturelles peuvent-elles concurrencer l'huile de palme grâce à REDD ?	. 9
Le Cameroun a besoin de plus que des plans approuvés de gestion forestière	11
Le pouvoir des perceptions	14
Dubyiques	
Rubriques	
Rapport de bourse	17
Rapport de bourse	
	20
Rapport de bourse	<i>20</i> <i>22</i>
Rapport de bourse	20 22 26
Rapport de bourse	20 22 26 28
Rapport de bourse	20 22 26 28 29



Editorial Assistant de rédaction Traduction Mise en page

Steven Johnson Kenneth Sato Yvonne Cunnington DesignOne

Le bulletin Actualités des Forêts Tropicales est une revue trimestrielle publiée en trois langues (anglais, espagnol et français) par l'Organisation internationale des bois tropicaux. Les articles de ce bulletin ne reflètent pas nécessairement les opinions ou les politiques de l'OIBT. Les articles peuvent être réimprimés librement à condition que l'AFT et l'auteur soient mentionnés. La Rédaction devrait recevoir un exemplaire de la publication.

Imprimé avec des encres végétales sur papier contenant au minimum 80% de fibres recyclées à partir de déchets de consommation et 20% de pâte sans chlore originaire de forêts sous gestion durable.

L'AFT est diffusé **gratuitement** à plus de 15.000 particuliers et organisations dans plus de 160 pays. Pour le recevoir, il suffit de communiquer votre adresse complète à la Rédaction. Le cas échéant, informez-nous de tout changement d'adresse. Ce bulletin est également affiché sur le site www.itto.int

International Tropical Timber Organization International Organizations Center – 5th Floor Pacifico-Yokohama, 1–1–1 Minato Mirai, Nishi-ku Yokohama 220–0012 Japan t 81–45–223 1110 f 81–45–223 1111 ftu@itto.int

Photo de couverture: Photo: MaxFX/istockphoto

des problèmes subsistent. Comme le fait observer Irland dans ce numéro (p. 3), près de la moitié des forêts de la planète se trouvent dans des pays où la gouvernance est soit médiocre soit totalement absente.

En dehors des efforts nationaux, diverses initiatives internationales ont été lancées ces dernières années pour tenter d'améliorer la gouvernance des forêts. Des réunions ministérielles ont été convoquées dans plusieurs régions pour examiner la portée du problème et les solutions possibles (sous le nom de processus d'Application des réglementations forestières et gouvernance ou FLEG). L'Union européenne a signé des accords de partenariat volontaires avec un certain nombre de pays en vue d'améliorer la gouvernance des forêts et de maintenir ainsi l'accès aux marchés du bois de l'UE aux termes du processus FLEGT (Application des lois forestières, gouvernance et échanges commerciaux). La Loi Lacey aux Etats-Unis et les politiques d'achats publics dans un ensemble de pays découragent les échanges de produits ligneux d'origine illégale. Divers régimes et normes d'assurance de la légalité sont promulgués pour aider les pays à prouver la légalité. Et les systèmes de certification des bois garantissant aux consommateurs que leur production résulte d'une bonne gestion forestière et d'une gouvernance satisfaisante continuent à se développer, bien qu'encore à un niveau beaucoup plus bas dans les tropiques que dans les pays développés.

L'OIBT s'est elle aussi employée à aider les pays membres à améliorer la gouvernance des forêts. Cette assistance a inclus des projets destinés à réexaminer et à élaborer des lois forestières appropriées, à renforcer les capacités en matière d'application, et à procurer des fonds pour améliorer le suivi et la gestion des opérations forestières. Un bon exemple de l'action de l'OIBT dans ce domaine est représenté par un projet récemment achevé au Guyana, qui permet au gouvernement de suivre les coupes et l'acheminement des grumes en temps opportun (p. 7). L'Organisation a aussi largement collaboré à l'élaboration de conseils d'orientation à l'intention des pays, en participant avec la FAO à la publication des Meilleures pratiques pour l'application des lois dans le secteur forestier et à la tenue de cinq ateliers régionaux pour diffuser et partager les expériences sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance des forêts. L'OIBT et la FAO ont récemment publié un dossier de politiques synthétisant les résultats de ce travail (p. 30). Dans le souci d'améliorer la gouvernance, le nouveau Programme thématique de l'OIBT relatif à l'application des lois forestières, à la gouvernance et au commerce (TFLET) offre une assistance à des pays ciblés et a déjà attiré énormément d'intérêt auprès des pays aussi

bien bénéficiaires que donateurs. Un bon nombre des projets financés par le TFLET sont déjà en cours d'exécution (voir p. 27) et le financement de plusieurs autres était sur le point d'être annoncé au moment de la mise sous presse de l'AFT. L'OIBT continuera de collaborer avec ses partenaires (y compris les initiatives citées plus haut) pour mettre en oeuvre des activités visant à améliorer la gouvernance des forêts dans le cadre du TFLET.

Un autre fait nouveau susceptible de conduire à d'autres améliorations de gouvernance forestière réside dans la perspective d'obtenir des financements substantiels par le biais de diverses initiatives et autres mécanismes concernant le changement de climatique. Certes, les défis demeurent (par ex. p. 9, p. 22) mais l'éventualité d'un tel financement amène déjà des changements sur le terrain dans beaucoup de pays. Tandis que les résultats obtenus à la COP de la CNUUCC récemment tenue à Copenhague ont été décevants pour beaucoup, la perspective d'importants fonds additionnels destinés aux forêts les a réconfortés. L'Australie, la France, le Japon, la Norvège, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont engagé 3,5 milliards de dollars EU pour le financement d'un démarrage rapide des activités de REDD+ relatives au changement climatique durant la période 2010-2012. Et on espère que les financements du secteur privé (par ex. par le biais des marchés volontaires du carbone) arriveront par la suite à surpasser ceux accordés par des gouvernements comme ceux-là. S'il reste des incertitudes quant à la façon dont ces fonds seront administrés et dispensés, il semble incontestable que les bailleurs et les investisseurs insisteront sur une bonne gouvernance forestière vérifiable, et des systèmes de surveillance solides, avant de procéder à d'importants transferts de fonds.

Quels qu'en sont les moteurs, personne ne peut contester que les forêts et la gouvernance forestière sont soumises à un degré d'investigation sans précédent. La façon dont les bois tropicaux et la gouvernance des forêts tropicales sont perçus peut avoir des incidences majeures sur les marchés, comme le montre l'étude du marché du Royaume-Uni résumée dans ce numéro (p.14). Les pays qui pourront maîtriser la gouvernance de leurs secteurs forestiers seront les mieux placés pour s'assurer un accès facile aux marchés des produits forestiers et aux nouveaux financements pour les services environnementaux rendus

Steve Johnson Rédacteur